

Formulaire d'inscription – EXPOSANTS

A compléter et retourner en mairie, Cabinet du Maire ou par courriel à evenements@ville-publier.fr

Ce document ne vaut en aucun cas autorisation tacite

Date limite de réception des demandes : 6 juillet 2025

Association / Structure :

Adresse :

N° SIRET :

Mail :

Téléphone :

Représentée par Nom, Prénom :

Buvette / restauration (sur 2 jours)

Association (**15 €**)

Entreprises et commerçants non sédentaires (**70 €**)

Conditions :

- Présence sur les 2 jours, vendredi et samedi ;
- Emplacement 3m x 3m, avec chapiteau (sauf foodtruck) et accès à l'électricité (**prévoir des rallonges**).

En prenant un stand de buvette / restauration à la Fête des Quais, je m'engage à venir avec un extincteur adapté et contrôlé.

Nombre d'emplacement(s) souhaité :

Total à régler :

Artisans et/ou commerçants (35 €)

Conditions :

- Présence uniquement le samedi ;
- Emplacement 3m x 3m, nu sans chapiteau, avec accès à l'électricité (**prévoir des rallonges**).

Nombre d'emplacement(s) souhaité :

Total à régler :

Associations et institutionnels à but non lucratif (gratuit)

Conditions :

- Présence uniquement le samedi ;
- Emplacement 3m x 3m, avec chapiteau et sans électricité

Nombre d'emplacement(s) souhaité :

Total à régler :

La réponse définitive à votre candidature et les modalités de règlement vous parviendront à l'issue de la commission d'attribution qui se réunira courant semaine n° 28.

Des espaces « tables et bancs » couverts et non couverts seront installés par nos soins à plusieurs endroits sur le site de l'événement.

Pour les associations de la commune de Publier désirant du matériel, merci de compléter la feuille de prêt de matériel (cf. annexe 1).

Pour la vente d'alcool, merci de compléter le formulaire de demande d'autorisation de débit de boissons (cf. annexe 2).

Besoins électriques (à remplir obligatoirement)

Appareils	Puissance totale nécessaire	Monophasé	Connectique Monophasée (fiche femelle domestique)	Triphasé	Connectique Triphasée (fiche femelle HYPRA)

En cas d'ajout d'appareil non déclaré ci-dessus, la commune se décharge de toute responsabilité sur le manque de puissance électrique nécessaire et ne garantit pas une solution d'urgence.

Pour la prise en compte de votre demande, merci de bien vouloir nous fournir l'ensemble des documents suivants :

- Du présent formulaire d'inscription daté et signé ;
- De la copie du justificatif d'identité de la personne engageant l'inscription ;
- D'une copie d'attestation d'assurance RC en cours de validité.

Formulaire consentement RGPD

J'accepte que la Commune de Publier, dont le responsable de traitement est le Cabinet du Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données répond à la gestion du dossier d'inscription à la Fête des Quais 2025,

Conformément au Règlement de la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la mairie de Publier à l'adresse de messagerie suivante : evenements@ville-publier.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

Fait le.....

Signature